



PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
départementale
des territoires

Orléans, le 23 septembre 2021

Service Eau, Environnement et Forêt

Affaire suivie par : F GILLOUX/ S GABET
Tél : 02 38 52 46 83 / 48 03
Mél : franck.gilloux@loiret.gouv.fr
Boite fonctionnelle : ddt-seef@loiret.gouv.fr

ORLEANS METROPOLE

ESPACE SAINT MARC
5 place du 6 juin 1944
CS 95801
45058 ORLEANS cedex 1

OBJET : Dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement
Forage d'essai proche trémie d'accès à COMET-ZAC Chèvres Noires à ORLEANS
Accord tacite sur dossier de déclaration

Réf : FG-SG/DR (17/09/21) N°932

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant l'opération de **création d'un forage d'essai à proximité de la trémie d'accès à COMET-ZAC Chèvres Noires sur la commune d'ORLÉANS**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 23 Juillet 2021, j'ai l'honneur de vous informer que votre dossier de déclaration fait l'objet d'un **accord tacite**. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération et réaliser les travaux à compter de la réception de ce courrier.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie d'ORLEANS pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du LOIRET durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Préfète
Pour la Préfète et par délégation
Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation
Le Chef du service eau environnement forêt


Isaline BARD